

BAC SCIENCES & TECHNOLOGIES DE LA SANTE & DU SOCIAL : ST2S

La série "[Sciences et Technologies de la Santé et du Social : ST2S](#)" conduit à la poursuite d'études pour le plus grand nombre d'élèves, mais aussi à une possibilité d'accès à l'emploi de secrétariat général, médico-social ou social.

Comme dans tout bac technologique, l'enseignement comprend :



- des matières dominantes caractéristiques de la série :
 - sciences et techniques sanitaires et sociales
 - biologie et physiopathologie humaines
- des matières complémentaires de formation générale :
 - français, philosophie, sciences physiques et chimiques, mathématiques, LV1, histoire-géographie, EPS, LV2

Les finalités de la formation sont :

- de permettre aux élèves de poursuivre des études supérieures
- de leur assurer une meilleure préparation aux concours d'entrée dans les écoles du secteur social et paramédical

RECRUTEMENT - PROFIL

L'accès à la section conduisant au baccalauréat "[Sciences et Technologies de la Santé et du Social](#)" est possible :

- A l'issue d'une classe de seconde de détermination (enseignements conseillés : Sciences Economiques et Sociales + Santé et Social + éventuellement Biotechnologies)
- Pour les élèves qui n'auraient pas choisi ces options en seconde, il est possible de rattraper en classe de 1ère ST2S le programme optionnel par une mise à niveau grâce à un aménagement des horaires
- La 1ère ST2S est également accessible après l'obtention du BEP Carrières Sanitaires et Sociales. Pour ces élèves qui ont acquis une bonne connaissance des milieux professionnels, les efforts devront porter sur les matières d'enseignement général afin d'obtenir une culture générale plus étendue et des connaissances scientifiques plus approfondies

Les qualités souhaitées pour ce baccalauréat sont :

- intérêts pour le domaine sanitaire et social
- qualités relationnelles et d'ouverture
- capacités soutenues de travail
- bonne expression écrite et orale
- aptitudes à développer analyse et réflexion critique
- aptitudes aux matières scientifiques
- aptitudes au travail en autonomie
- sens de l'ordre et de la méthode

HORAIRES HEBDOMADAIRES DE FORMATION

Matières	1 ^{ère}	T ^{ale}
----------	------------------	------------------

Enseignements Technologiques		
Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales	9h	10h
Biologie et Physiopathologie Humaines	4h	6h
Activités Interdisciplinaires	3sem/an	3sem/an
Enseignements Généraux		
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Sciences Physiques et Chimiques	3h	2h
Mathématiques	3h	3h
Langue Vivante 1	2h	2h
Histoire-Géographie	1h30	1h30
Education Physique et Sportive	2h	2h
Heures de Vie de Classe	10h/an	10h/an
Enseignement Facultatif		
Langue Vivante 2	2h	2h

DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDES

CONCOURS

- Professions paramédicales
 - Infirmiers
 - Ergothérapeutes
- Professions du secteur social
 - Educateurs de jeunes enfants
 - Educateurs spécialisés
 - Assistants de service social
- De la fonction publique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- DUT Carrières Sociales
- BTS ESF et Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- BTS Diététique
- BTS Analyse Biologique
- BTS Esthétique Cosmétique
- BTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP 3S)
- DUT Santé, Hygiène et Environnement
- BTS Agricole Services en Milieu Rural
- Poursuite d'études en Licence Professionnelle après validation d'une formation de niveau III

POSSIBILITE D'ACCES AUX EMPLOIS DE SECRETARIAT MEDICAL OU SOCIAL

- au niveau IV après une formation complémentaire post-bac
- au niveau III pour les élèves qui poursuivraient leurs études en BTS Assistant de Gestion PME-PMI

INSCRIPTIONS

1 - Retirer un **dossier** de candidature auprès du secrétariat du :

LYCEE BAHUET - 41 bis avenue Edmond Michelet - 19316 - BRIVE Cedex

Téléphone : 05.55.92.83.00

Site : www.bahuet.fr

e-mail : direction@bahuet.org

NB : Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spammeurs. Vous devez activer le JavaScript pour la visualiser.

2 - L'admission se fait sur examen du dossier du candidat et sur entretien avec la famille.

[[Bourses d'enseignement supérieur et départementales](#)][[Sécurité sociale étudiante](#)] [[Résidence « Etudiants » sur place](#)]